QUARTIER GALVENTS CORBY

COMITE DE PILOTAGE 23 JUIN 2016

- Présents :

Les élus délégués de quartier :

- M. Arnaud DELROT, Conseiller municipal en charge de la cuisine centrale
- M. Maurice BOUYER, Conseiller municipal en charge des marchés
- M. Claude LAURANS, Maire-Adjoint en charge du commerce, des marchés, du développement commercial et de l'artisanat
- M. Yves SERIE, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme et de la démocratie locale

Les membres du Comité de Pilotage :

Mesdames Sophie LEFEVRE, Monique FOULON, Régine TRITZ, M. Pierre LEFEVRE, Henri LECONTE, Jean-Pierre RIVIERE, Bernard MAILHE, Patrick REYER, Paul KHERAGEL

Les représentants des services municipaux :

M. Laurent MASSOUTIER, directeur de la Voirie

Le Service Démocratie Locale :

M. Gautier COBAT, chargé de la Démocratie Locale

Excusés

M. Pierre BURNICHON, Bernard TOUZELIN

Ordre du jour :

- 1. Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement
- 2. Animations et vie du quartier

1. Voirie et programme pluriannuel d'investissement

M. Massoutier, Directeur de la voirie, présente le diagnostic de la voirie, ainsi que le plan pluriannuel d'investissement.

Il est rappelé que le diagnostic de la voirie et le plan d'investissement pluri-annuel associé concernent l'intégralité de la ville, et que certaines voies sont prioritaires. Les sommes engagées sont conséquentes; ces réfections sont naturellement réalisées en dialogue avec les partenaires extérieurs (ERDF, opérateurs téléphoniques, etc...) afin que ces projets ne soient pas temporaires. Ces différentes actions impliquent la réfection des voies et l'enfouissement des câbles électriques.

A cette occasion, les habitants effectuent des remarques :

- A l'angle des rues de Chatillon et Pierre Corby, un bloc de béton gène la visibilité des automobilistes. Le retirer serait judicieux.
- Une clarification avait été demandée concernant le croisement de la rue de l'Ermitage et l'avenue Jean-Baptiste Clément, où la priorité n'est pas évidente. Les riverains seront consultés afin de savoir si le retrait de la priorité rue de l'Ermitage leur parait pertinent dans le cadre d'une amélioration de la sécurité.
- Des odeurs d'égout remontent régulièrement sur l'avenue Jean-Baptiste Clément et la rue Pierre Corby. M. Massoutier informera les entreprises compétentes afin que ce problème soit réglé.
- Suite à la demande d'un habitant de passer la rue de la Noise en sens unique, une discussion est ouverte. Cette rue présente en effet des difficultés de passage lorsque deux véhicules se rencontrent. Les piétons sont parfois exposés à un certain danger. Néanmoins, décider d'un tel changement risquerait de bloquer le quartier où les sens uniques et les boucles sont nombreux. Les habitants souhaitent voir les incivilités sanctionnées dans un premier temps, afin que les propriétaires de véhicules peu scrupuleux respectent les règles et que la voie soit moins dangereuse. L'idée d'une consultation des riverains sur ce point est avancée. Ce sujet sera rediscuté au prochain comité de pilotage.

2. Vie du quartier

- Fête de quartier

La date de la prochaine fête de quartier est fixée au 25 septembre, afin d'éviter au maximum tout d'emploi du temps avec les autres événements sur Les habitants souhaitent organiser un vide-garage dans les rues Monnet, de la Noise, Paul Padé, et des Galvents. Un regroupement sera possible pour les habitants résidant en immeuble afin d'occuper les parkings. Un repas sera organisé devant l'école élémentaire Monnet le dimanche 25 de 19 à 21h30. Il s'agira d'un barbecue. La cuisine centrale sera sollicitée. Deux barbecues seront loués pour l'occasion. Afin d'éviter les désistements, une participation de 5 € sera demandée en tant que préinscription. Un flyer sera réalisé et l'information sera transmise au service communication de la mairie pour une publication dans le Clamart Info et sur le site de la Mairie au mois de septembre 2016.

Suite à la proposition d'un événement propre au quartier, plusieurs pistes ont été explorées par les élus.

Projet de « trail urbain »

L'idée d'une course à pied avait été émise : elle sera étudiée plus profondément avec les associations sportives de Clamart. Le dénivelé important du quartier permet des parcours intéressants. La mise en place d'un tel projet demande l'implication d'associations sportives et ne pourra être mis en place dans l'immédiat, mais l'idée est conservée.

- Projet de balades urbaines éducatives & engagement citoyen

La parole est donnée à M. Rivière, qui souhaitait effectuer des balades éducatives avec les élèves des établissements scolaires clamartois, dans le cadre d'une initiation à l'urbanisme et à l'histoire de leur ville. Après des essais concluants et des retours très positifs, l'idée d'étendre ce projet est partagée. M. rivière reste en contact avec les élus afin de voir dans quelle mesure ce type d'initiative peut être étendu.

3. Organisation du COPIL

Les élus demandent aux habitants présents leur avis concernant le lieu de réunion du comité de pilotage. Les habitants préfèreraient que les réunions futures se tiennent à l'école J. Monnet.

- Bâtiments remarquables

Certains habitants font part de leur étonnement, ayant récemment découvert que leurs biens immobiliers étaient classés en bâtiments remarquables. Après vérification, il s'avère que cette donnée est communiquée par le service urbanisme pour tout achat de bien immobilier. Par ailleurs, L'enquête publique sur le projet de révision du PLU, qui s'est déroulée du 2 mai au 4 juin 2016, a permis aux habitants de s'exprimer sur l'ensemble du projet de PLU en révision. Certaines personnes ont ainsi interpellé le commissaire enquêteur concernant le classement de leur bien et demandé son déclassement. Les conclusions du commissaire enquêteur seront rendues publiques prochainement.